

**CONDUITE DE PLATES-FORMES ELEVATRICES  
MOBILES DE PERSONNES  
CACES® R386 CATEGORIE (S) :**

**1A**

**OBJECTIFS :**

- Former à la conduite des PEMP.
- Apprendre et être capable d'appliquer les règles de sécurité tant sur le plan théorique que pratique.
- Préparer au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®)

**PERSONNEL CONCERNE :**

- Tout personnel ayant à effectuer des travaux en hauteur au moyen d'une PEMP.

**PRE-REQUIS :**

- Conducteur reconnu apte médicalement (depuis -1 an) à la conduite des PEMP.

**DUREE :**

**14 heures**

**VALIDITE :**

- 5 ans

**SANCTION :**

- CACES® R386

**MOYENS :**

- Livret stagiaire
- Support vidéo
- PEMP
- Plateau technique intérieur et extérieur

**PROGRAMME THEORIQUE :**

- Connaître les obligations du constructeur,
- Connaître les obligations des employeurs (formation, délivrance de l'autorisation de conduite) et la responsabilité du conducteur,
- Connaître la classification par catégorie des PEMP,
- Connaître la technologie des différents organes de la PEMP,
- Identifier en fonction des différentes catégories de PEMP pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients,
- Connaître les principaux risques : renversement (vent, nature du sol, charge en plate-forme de travail, surcharge occasionnelle), chute, heurt, électrisation, ...
- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre,
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement,
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge nominale, hauteur de travail, nature du travail,
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- Connaître les organes de sécurité et les vérifications et entretien courant à effectuer,
- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.



PROGRAMME FORMATION CONDUITE DE PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES  
N° de déclaration d'existence 82 69 04 305 69

## **CATEGORIE 1-A**

### **Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) de catégorie 1-A élévation suivant axe vertical**

**E.P.I** : Gants de manutention, chaussure de sécurité, harnais de sécurité avec sa longe, casque avec jugulaire et tenue de travail.

**MOYENS** : Plateau technique, exercices divers et variés, utilisation du type de matériel concerné, formateurs compétents et expérimentés.

### **PROGRAMME PRATIQUE :**

- Effectuer l'examen de l'adéquation,
- Contrôler visuellement l'état de la PEMP,
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Connaître, exécuter les gestes de commandement et de communication,
- Positionner la PEMP en fonction du travail et de l'environnement,
- Mettre en place le balisage et la signalisation,
- Mettre en service la PEMP,
- Mettre en place les stabilisateurs,
- Mettre de niveau la PEMP,
- Positionner la plate-forme de travail le long d'une surface plane verticale,
- Déplacer la plate-forme de travail le long de cette surface verticale,
- Positionner la plate-forme de travail sous une surface plane,
- Mettre la PEMP en position transport,
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision,
- Effectuer les manœuvres de secours.

### **VALIDATION DE LA FORMATION :**

En application de la recommandation R386, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®).